

TROI LLET

d'une vallée de l'Entremont à l'autre

Si vous consultez l'armorial valaisan, vous apprendrez que cette famille, connue à Bagnes notamment dès le 14^e siècle, a donné de nombreux notaires et a fortement marqué la vie de la région.

Si vous cherchez dans votre mémoire, immédiatement le nom de Maurice Troillet vous viendra à l'esprit. Cet avocat et notaire, né en 1880 et décédé en 1961, président de Bagnes, engagé dans la politique comme député en 1905, puis préfet d'Entremont, conseiller d'Etat pendant 40 ans, conseiller national et conseiller aux Etats, a laissé des empreintes indélébiles dans la construction du Valais moderne.

Pour ma part, comme responsable des recherches généalogiques de la commune d'Orsières, en plus d'un dépouillement systématique des archives paroissiales dès 1613, je me suis intéressée au destin d'un Troillet de Bagnes qui est venu planter sa tente dans la vallée voisine d'Entremont.

J'ai découvert au fil de mes recherches que cet établissement à Orsières est en réalité antérieur à ce que l'armorial valaisan indique : ce n'est pas François, célèbre avocat et notaire, qui, par son mariage en 1876, se fixe à Orsières, mais bien son père Pierre François, 46 ans plus tôt.

En effet, Pierre François Troillet, fils de Pierre Joseph Troillet et Véronique Luisier, est né à La Montoz près de Lourtier le 1 octobre 1800. En 1830, il s'établit à Orsières par son mariage avec Anne Marie Patience Crettex.

De cette union sont nés deux enfants, Anne-Thérèse et François, qui n'atteindra pas sa majorité. Anne-Thérèse prendra pour époux Fidèle Joris (1822-1886), homme qui domina la politique d'Orsières entre 1850 et 1886 : président, juge du district, député, président du Grand Conseil, conseiller aux Etats et conseiller national. Il fut même élu conseiller d'Etat le 23 mai 1863 mais refusa cette charge.

Pierre François devient veuf en 1848, puis, en 1850, épouse en secondes noces Lucie Elisabeth Joris qui lui donnera deux enfants, une fille qui mourra bébé et un fils, François Nicolas Troillet né le 13 janvier 1854.

Ce dernier épousera Aline, fille du juge cantonal Maurice-Nicolas Gaillard, deviendra président de commune de 1879 à 1881, député au Grand Conseil, juge instructeur d'Entremont puis juge cantonal.

Un de ses fils, Paul Troillet, sera également président d'Orsières de 1912 à 1924 et député au Grand Conseil de 1932 à 1943.

Après avoir terminé mes recherches et établi l'arbre, je me suis livrée à une petite analyse de la descendance de Pierre François Troillet, en faisant la différence entre la branche Joris par Anne-Thérèse du premier lit et la branche Troillet par François du second lit. Ma mise à jour s'arrête au 31 janvier 1996 et les renseignements récents m'ont été fournis directement par les membres de la famille.

1ère génération	2 descendants	2 descendants
2ème génération	<u>branche Joris</u> 6 desc. dont 6 Joris	<u>branche Troillet</u> 4 desc. dont 4 Troillet
3ème génération	14 desc. dont 14 Joris	12 desc. dont 9 Troillet
4ème génération	5 desc. dont 2 Joris	31 desc. dont 17 Troillet
5ème génération *	12 desc. pas de Joris personne à Orsières <u>familles</u> Ahmadi Quartenoud Chardonnens	52 desc. dont 22 Troillet 5 établis à Orsières <u>familles</u> Beguin Divorne Debruin Meyer Gos Carrupt Cappellin Ribordy Schenkel Lonfat Giovanola Pillet
6ème génération *	9 desc. pas de Joris	11 desc. dont 1 Troillet

* Des changements peuvent encore et toujours intervenir dans ces 2 générations!

Si vous croisez un jour Henri Chardonnens à la sortie d'une séance de conseil à Monthey, Jean-Pierre Gos interprétant Tartuffe sur une grande scène de théâtre, Adolphe Ribordy à la salle de rédaction du Journal de Martigny, Jean Troillet au retour d'une ascension en Himalaya, Jacques Troillet lors d'une séance de physiothérapie ou encore Jean-Marc Pillet dissertant sur l'arrivée naturelle du loup dans le Val Ferret, pour ne citer qu'eux parmi tant d'autres, vous vous souviendrez qu'ils sont là, parce qu'un jour, un Pierre François Troillet a quitté le val de Bagnes pour la vallée voisine d'Entremont !